



ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE BIO

RECONNAITRE LES OISEAUX DES JARDINS



Moineau domestique



Moineau friquet



Rougegorge familier



Mésange bleue



Mésange charbonnière



Sittelle torchepot



Grimpereau des jardins



Pinson des arbres



Chardonneret élégant



Orite à longue queue



Rougequeue noir



Rougequeue à front blanc



Verdier d'Europe



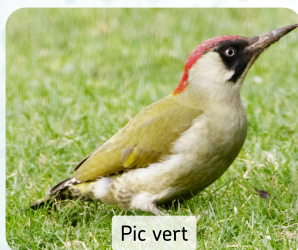
Serin cini



Fauvette à tête noire



Huppe fasciée



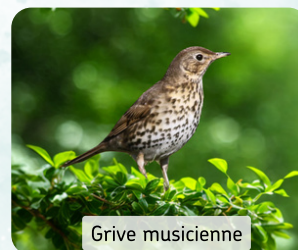
Pic vert



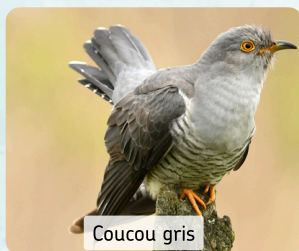
Pic épeiche



Merle noir



Grive musicienne



Coucou gris



Pie bavarde



Geai des chênes



Corneille noire



Etourneau sansonnet

● Période estivale



ATLAS DE LA BIODIVERSITE DE BIO

LES BONS GESTES POUR LES OISEAUX



Il est important de ne pas nourrir les oiseaux toute l'année mais uniquement en hiver pendant les périodes de froid prolongé (de novembre à fin février). Les meilleurs ingrédients sont du tournesol noir et une pomme entière placée en hauteur.



Les oiseaux comme les mésanges, le rougegorge, les rougequeues installent habituellement leur nids dans un trou d'arbre ou de mur. Ces habitats deviennent de plus en plus rares. Installer des nichoirs, c'est donner un coup de pouce à ces oiseaux mais le mieux est de préserver les vieux arbres ou d'en planter de nouveaux. Placez votre nichoir entre 2 et 4 mètres du sol, le trou de sortie orienté vers le sud-est ou l'est et inclinez légèrement vers le bas pour l'évacuation d'eau.

PARTAGEZ VOS OBSERVATIONS

Vous observez des oiseaux chez vous ou au cours de vos balades ? **N'hésitez pas à partager vos observations, cela contribue à connaître les espèces présentes sur la commune.**

Vous pouvez nous transmettre vos données de 3 manières différentes : plus d'informations sur la fiche associée.

"OISEAUX DES JARDINS" : UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES

Coordonné par la LPO et le Museum national d'histoire naturelle, ce programme contribue à mieux connaître l'état des populations d'oiseaux. Deux comptages ont lieu chaque année : fin janvier et fin mai. Rdv sur www.oiseauxdesjardins.fr
Comment compter ? Pour éviter de compter plusieurs fois le même oiseau, surtout autour d'un point de nourrissage, la règle est simple. Pour chaque espèce, notez seulement le maximum d'oiseaux vus simultanément. Par exemple, si vous voyez 3 mésanges, puis 1, puis 2, conservez seulement le nombre 3.



QUE DIT LA LOI ?

Les arbres et les haies sont des lieux de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Certaines construisent leurs nids dans les branches (Verdier d'Europe, merle noir ...).

La LPO et l'OFB conseillent de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 août**, période de nidification. Les travaux de taille doivent être réalisés avant la montée de sève, idéalement en hiver. Il n'existe pas de loi nationale interdisant la taille durant la nidification. Cependant, la destruction de nids d'espèces protégées est un délit passible de trois ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Commune de Bio : Rémi Dupont - abc2bio@orange.fr ;

LPO Occitanie : Stéphanie Plaga-Lemanski - 05 65 22 28 12 - stephanie.plaga-lemanski@lpo.fr